

L'ÉCOLOGIE POUR INVENTER LE DROIT DU TRAVAIL DU XXI^E SIÈCLE !

● REVITALISONS LE DIALOGUE SOCIAL DANS NOS TERRITOIRES

Les salarié-es n'ont pas tou-ttes accès à la représentation, ni au même niveau de représentation, selon la taille de l'entreprise ou sa situation géographique. Pour que le dialogue social marche partout et soit équitable, les écologistes veulent que toutes les entreprises qui n'ont pas de délégués syndicaux passent par une négociation gérée localement par des représentants syndicaux de la branche professionnelle – l'Inspection du travail étant garante du respect des procédures de négociation et de la protection des salarié-es qui s'y investissent. Cela permettra aussi d'éviter que ne se développent des concurrences sociales entre entreprises du même secteur.

● AVANÇONS VERS LA COGESTION DES ENTREPRISES

Le dialogue social doit être à tous les niveaux dans l'entreprise. Europe Écologie Les Verts propose que les conseils d'administration soient composés à 50 % de délégué-es du personnel, comme en Allemagne. La cogestion est l'avenir de l'entreprise libérée, collaborative et attractive pour ses salarié-es.

● DÉVELOPPONS LES DROITS INDIVIDUELS DANS LE COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITÉ (CPA)

Le Compte personnel d'activité (nouveau dispositif qui regroupera dès 2017 les droits acquis des salarié-es au cours de leur carrière: formation, pénibilité, chômage...) devrait contenir 400 heures de formation attachées aux personnes sans formation initiale et non à leur entreprise. Ces droits individuels doivent être élargis au compte-épargne temps (qui pourrait être consacré à la formation individuelle) et aux assurances chômeurs et retraite de la protection sociale, pour constituer un "bouclier social individuel".

● PASSONS AUX 32 HEURES SUR 4 JOURS

Stop au mythe de la croissance! Le principal défi est de travailler mieux et moins. "Mieux" par la réduction de la souffrance au travail et l'extension de la démocratie au sein des entreprises; "mieux" également par la nature des activités, la reconquête de leur sens et de leur utilité, par l'extension d'un troisième secteur d'utilité sociale et écologique. Le non-partage actuel du travail entre 7 millions de chômeurs et précaires et 20 millions de salariés et travailleurs plus ou moins indépendants est violent, injuste et inefficace. Le mouvement historique de réduction du temps de travail doit reprendre, en intégrant l'impact de la numérisation de l'économie, qui exige une autre forme de partage des gains de productivité préservant notre protection sociale. Les 35 heures ont permis la création de 400 000 emplois. L'État doit prendre ses responsabilités et annoncer un objectif « 32 heures » ou « 1 400 heures/an »! Plutôt que de distribuer sans contrôle des milliards d'aides aux employeurs en espérant un retour sous forme de croissance illusoire et d'emplois, il faut reposer la question du partage global des richesses produites. Il faut réserver les subventions publiques aux entreprises qui avancent de façon négociée vers un autre modèle social.

● ALLONS VERS UN REVENU UNIVERSEL D'EXISTENCE

Les écologistes prônent l'instauration d'un revenu universel d'existence inconditionnel, individuel, cumulable avec d'autres revenus, y compris salariés, consistant à garantir à chaque citoyen-ne un revenu d'un montant suffisant pour vivre décemment. Ce revenu s'accompagne d'une réforme fiscale permettant et rationalisant son financement... EÉLV demande qu'il fasse l'objet d'une expérimentation par l'État en lien avec les collectivités territoriales volontaires.

eelv.fr
@eelv
e.ecologie



soutenir.eelv.fr